

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

<p>Destinataires : Membres du Comité Directeur, Présidents de ligues et Comités Départementaux, Responsables Arbitres de ligues, Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux, Personnel F.F.T.A., Publication extranet fédéral</p> <p>Rapporteur : Didier AUBIN & Jean-Michel CLEROY</p> <p>Date de remise : 26 novembre 2014 Date de diffusion : 4 décembre 2014</p>	<p>Présents : Elisabeth ALLEGRINI, Philippe BOUCLET, Catherine CAUCHY, Jean-Michel CLEROY, Michel DAUMAS, Thierry DEFRANCE de TERSANT, Régis FAGART, Carole FERRIOU, Evelyne GLAIZE, Jean-Pierre GRECIET, Olivier GRILLAT Eliane GUILLON, Christian LAFOREST, Maurice LANGRY, Jean-Yves MANCUSO, Dominique OHLMANN, Catherine PELLEN, Maurice PELLEQUER, Gérard REBEYROTTE, Bernard VERA, Christian VERROLLES.</p> <p>Invités non votant : Didier AUBIN (Directeur Administratif), Benoit DUPIN (Directeur Technique National), Philippe FAURE (Représentant les DOM TOM)</p> <p>Absents excusés : Nicole DAUPHIN, Geneviève DUPORT, Jean-Claude LAPOSTOLLE,</p>
---	---

Sommaire

1. Décisions fédérales – présentation des motions
2. Validation du procès-verbal du précédent Comité Directeur
3. Intervention du Président
4. Les informations du Secrétaire Général
5. Les informations de la D.T.N.
6. Les finances
7. Les Commissions
8. Les projets

Les débats

Le Comité Directeur s'est tenu les 22 & 23 novembre 2014 à Noisy le Grand, après avoir été régulièrement convoqué. Le quorum est constaté, la feuille de présence est signée. Le Comité Directeur peut valablement délibérer.

1. Décisions fédérale – Présentation des motions

Motions d'ordre réglementaire préparées par les Commissions

Motion 2014_49_ADM	adoptée	Validation de la circulaire 491
Motion 2014_50_TASCOL	adoptée	Création d'une licence convention UNSS
Motion 2014_51_TASCOL	adoptée	Création d'une licence convention FFSU
Motion 2014_52_CAMP	adoptée	Quotas après qualificatif lors France jeunes
Motion 2014_53_CAMP	adoptée	Ouverture de la catégorie Super vétéran
Motion 2014_54_CAMP	adoptée	Quotas championnat de France vétérans 2015
Motion 2014_55_NAT	adoptée	Quotas championnat de France nature individuel 2015
Motion 2014_56_3D	adoptée	Quotas championnat de France 3D individuel 2015
Motion 2014_57_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir 70 m Arcs classiques
Motion 2014_58_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir extérieur - Jeunes
Motion 2014_59_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir 70m Arcs à poulies
Motion 2014_60_FORM	adoptée	Modification du schéma des formations
Motion 2014_61_FINA	adoptée	Tableau des primes fédérales 2015
Motion 2014_62_FINA	adoptée	Modification du tableau des primes fédérales 2014
Motion 2014_63_BENE	adoptée	Création d'une récompense aux collectivités
Motion 2014_64_CIBLES	adoptée	Les classements nationaux
Motion 2014_65_ADM	adoptée	Nomination des délégués techniques
Motion 2014_66_ADM	adoptée	Nomination du président des commissions de premières instances

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

2. Validation du procès-verbal du précédent Comité Directeur

Le procès-verbal du Comité Directeur des 17 et 18 mai 2014, publié dans la circulaire n° 491 est adopté à l'unanimité (Cf. [motion 2014_49_ADM](#)).

3. Ouverture de la séance et intervention du Président

Le président accueille les membres pour la première réunion du comité au siège fédéral. Il remercie ceux qui ont eu la possibilité de se libérer pour assister à l'inauguration le 21 novembre en présence de Jean-Luc Rougé, vice-président du Comité Olympique, des représentants du ministère, du mouvement sportif, des athlètes et des membres du personnel.

Le président revient sur les disparitions de Yannick Brelet en juillet qui avait en charge la coopération avec l'Afrique francophone et de Marcelle Bonnin Guerin en octobre dernier, membre de la Commission Nationale des Arbitres et de la Commission Tir en Campagne, tous deux anciens membres du comité directeur de la FFTA.

Le personnel

Depuis le mois de septembre, une nouvelle collaboratrice nous a rejoint, Angélique Gibon, est chargée de l'accueil et de missions auprès de la boutique.

Julien Rossignol a rejoint le service communication, poste pourvu sous la forme d'un contrat de professionnalisation.

Un nouveau ministre

Nomination d'un nouveau ministre, Patrick Kanner. Thierry Braillard qui a reçu notre président le 11 juin 2014 reste au poste de secrétaire d'état en charge des sports..

Le Comité Olympique

Suite aux déclarations du ministère sur les orientations budgétaires du CNDS faites lors de la réunion des personnels du ministère des sports (DR, DTN,...), une réunion extraordinaire a été convoquée afin de trouver un terrain d'entente entre le mouvement sportif et l'état..

La convention d'objectifs 2015

Le nouveau fonctionnement avec les fédérations est devenu pérenne, avec une préparation en amont entre le ministère et le DTN, puis une présentation au président pour acter le document.

L'état mène une politique de rigueur avec des restrictions budgétaires et la suppression de 12 postes de CTS.

Priorités : l'emploi, l'éthique, sport santé, les féminines, les quartiers sensibles, les jeunes.

Notre rencontre fut courtoise et s'est terminée au mieux des intérêts de la Fédération. Nous ferons partie des Fédérations qui ne seront pas impactées par les restrictions, au contraire le mouvement de rattrapage du retard de la subvention versée par le Ministère constaté conjointement sera poursuivi.

La Fédération Mondiale

- Le prochain conseil d'administration aura lieu en décembre à Nottingham,
- Séminaire des jeunes arbitres internationaux : Réussite d'Anthony Hillairet, le Président en profite pour renouveler les félicitations à Anthony et mettre en avant le bienfondé des actions menées par la fédération auprès des jeunes.

La Fédération Européenne

- Congrès : Réélection de Philippe Bouclet et de Christian Laforest au conseil d'administration en juillet dernier.
- Le conseil d'administration s'est tenu dans les locaux de Noisy les 15 et 16 novembre derniers. A noter l'attribution des championnats d'Europe juniors de 2016 à Bucarest.
- Compétitions internationales en 2016 en France :
 - La Coupe d'Europe des clubs : Rennes a décliné sa candidature consécutivement au manque de soutien de la municipalité. Cette compétition devrait se dérouler à RIOM.
 - Le 2ème grand prix européen en juin également à RIOM.



Circulaire d'information n° 497

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Les ouvrages

Après la rédaction d'un premier ouvrage à destination des clubs, un nouvel ouvrage relatif à une démarche plus ludique adaptée à un contexte extra-fédéral est disponible à la boutique.

4. Les Informations du Secrétaire Général

Les tableaux de bord

Bilan de 2014

La saison se termine avec 72 914 adhérents soit 70 licences de moins qu'en 2013 (-0,1%).

Moins de pratique en club (-2,75%) mais plus de "dirigeants" (+3,2%) et des compétiteurs (+2,60%). 18 877

féminines (26% des effectifs), 32 576 jeunes (44,7%), un taux de renouvellement de 68%.

6 ligues sont à plus de 4 000 licenciés le podium s'établissant de cette façon l'Île de France 13 756, Rhône Alpes 6 584 et la Bretagne 4 646.

2015 : Au 15 novembre :

62 707 soit + 87 adhérents de plus par rapport au 15 novembre 2013.

Une projection de fin de saison sera possible à la fin du mois de novembre.

La licence dématérialisée

La mise en place de la licence dématérialisée s'est effectuée sans anomalie. Le comité directeur s'en félicite.

Le schéma directeur informatique

Didier Aubin présente l'avancée des travaux sur l'application sportive, formation et calendrier, qui a été confiée à la société Ex'alto. Les modules seront en service de janvier à février 2015.

La gestion des motions

Bien que la présentation, le mode de gestion et d'archivage des motions aient évolué, il n'y a aucun changement pour les commissions pour la rédaction et le dépôt des motions.

5. Les Informations de la D.T.N.

5.1. Bilan de la saison 2014, perspectives 2015

Le directeur technique se félicite de la saison avec les nombreux titres remportés par nos athlètes, avec en point d'orgue les deux titres par équipe sur le Championnat d'Europe de tir extérieur et une médaille d'argent aux Jeux Olympiques de la Jeunesse avec Mélanie Gaubil.

Les Championnats d'Europe ont permis de délivrer les quotas pour les Jeux Européens 2015, la France a réalisé le plein avec ses deux titres.

Résultats :

Les Championnats du monde en salle à Nîmes

Sophie DODEMONT est championne du monde en arc à poulies chez les femmes

Pascale LEBECQUE gagne la médaille de bronze dans la même catégorie

L'équipe masculine en arc classique chez les juniors est championne du monde : Koenig, Daniel, Antoine

Les Championnats d'Europe FITA à Echmiadzin (Arménie) :

Equipe Hommes : Koenig-Plihon-Valladont.

Equipe Femmes : Carlier-Planeix-Ruggieri

Deux médailles de bronze, avec Pierre Plihon en classique et Sébastien Peineau en arc à poulies

Les Championnats d'Europe junior à Ljubljana (Slovénie)

Thomas KOENIG devient Champion d'Europe chez les cadets en arc classique devant son coéquipier Matthieu JIMENEZ, médaille d'argent

Deux médailles dans les épreuves mixtes en arc classiques, le bronze pour le double junior (Daniel, Thomas) et l'argent pour le double cadet (Koenig, Gaubil)

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Nanjing (Chine) :

Deux archers représentaient la France, Thomas Koenig qui s'incline en 1/8^{ème} de finale, et Mélanie Gaubil qui remporte la médaille d'argent.

Les championnats du Monde Universitaires à Legnica (Pologne) :

Sept archers avec une médaille de bronze pour Lucas Daniel en classique

La Coupe du Monde

Trois archers se sont qualifiés pour la finale, Pierre-Julien Deloche qui remporte la médaille d'argent après avoir remporté l'étape de la Pologne. Sébastien Peineau et Pierre Plihon, ont été éliminés en quart de finale.

Les Championnats du Monde de Tir en Campagne à Zagreb (Croatie) :

Jean-Charles Valladont, médaillé d'argent en classique,
Laure Delfau, médaillée d'argent en classique,
Jérôme Bidault, médaille de bronze en classique,
Sandrine Vandionant, en poulies, remporte le bronze.
Elodie Donval, médaillée de bronze chez les juniors en arc nu.
L'équipe est médaillée d'argent (Valladont-Roy-Barret)

Le Championnat d'Europe Tir 3D à Tallin (Estonie) :

Une médaille d'argent pour Christine GAUTHE en arc nu chez les femmes
Une médaille de bronze pour l'équipe féminine (Gauthé, Girard et Perrinel).

2015

La saison de tir extérieur sera bien remplie avec la Coupe du Monde, les Jeux Européens, les Championnats du Monde qui donneront les quotas olympiques, puis les préolympiques en fin de saison.

Les Championnats du Monde Juniors se dérouleront aux Etats-Unis.

Un Championnat d'Europe Tir en Campagne et un Championnat du Monde de tir 3D.

5.2. La Carte des postes, son évolution

Carte des postes : Comme le président l'a rappelé, le nombre de cadres d'état va diminuer. La FFTA a actuellement 24 cadres pour une carte de 26 postes. Deux candidats sont admissibles à l'oral du professorat 2014 (Romain Girouille et Pascale Lebecque). En cas de réussite, le premier sera nommé sur un poste et le second en fonction de ses résultats pourrait être nommé sur liste complémentaire.

La Direction Technique au siège : Sandrine Vandionant est missionnée sur un poste de conseiller technique national au service développement. Elle sera en outre en charge de la pratique des poussins, des scolaires, de la féminisation et de la labellisation.

Le comité se réjouit de cette création de poste qui vient renforcer les commissions dans le projet fédéral.

5.3. Tableau de primes 2015

2014

Le président rappelle la valeur du point de 2014 qui a été fixé à 200 €.

Une proposition de motion est déposée par la DTN sur l'ajout de trois compétitions internationales qui n'avaient pas été référencées : les jeux olympiques de la jeunesse, les jeux européens et les universiades.

2015 (Cf. [motion 2014_61 FINA](#))

Le tableau de points pour la saison 2015 est adopté par le comité directeur conformément à l'article 14 du règlement financier (Cf. [motion 2014_62 FINA](#))

5.4. Les pôles

Le pôle de Bordeaux a des difficultés pour obtenir de nouvelles installations qui sont provisoires depuis six ans. Le projet n'a toujours pas obtenu de financement. Un entretien avec le ministre est programmé le 11 décembre prochain, la fondation « Easton » a été sollicitée, l'ensemble de ces démarches a pour but d'aboutir à un projet viable.

Suite à la visite du Président sur la ligue des Pays de la Loire il a été acté que les futures installations de tir à l'arc du pôle espoirs de Nantes sont prévues dans le futur CREPS.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

5.5. Projet de recherche avec l'INSEP

La Direction Technique a mis en place un projet de recherche avec l'INSEP sur la création de machines à tirer, pour le test des flèches et le test des branches (mise en tension).

5.6. Le guide du haut niveau

Le comité sera consulté par un vote électronique pour sa validation.

5.7. La convention d'objectifs

Le DTN rappelle la démarche ministérielle sur les conventions avec les mesures budgétaires.

6. Les Finances

6.1. Point de situation

Présentation de l'évolution mensuelle et du budget au 1^{er} novembre 2014 avec les ajustements en fonction de l'évolution de la trésorerie et des travaux des commissions.

Les tenues des équipes de France ont été ajoutées du fait du désistement de l'équipementier. Les contrats avec le nouvel équipementier « Original flocker » et le CNO ont contribué à abonder cette ligne.

Un focus est fait sur la boutique et la revue fédérale.

Les trésoriers sont optimistes pour la fin de l'exercice.

6.2. Le budget 2015

Il faut prendre en compte les charges des deux sièges, Noisy et Rosny, en attente de la vente ou de la location des anciens locaux.

La convention d'objectifs est en légère augmentation dans la partie haut niveau.

6.3. Mise en place d'un comité consultatif d'attribution de fonds dédiés aux grands événements (Cf.)

Le comité valide la mise en place d'un comité consultatif pour l'attribution des subventions aux organisateurs sur le chapitre des fonds dédiés aux grands événements.

Ce comité est composé des personnes ressources suivantes : Le Président ou le Secrétaire Général, un trésorier, le DTN ou son représentant, les trois présidents des commissions sportives : Michel Dumas, Catherine Pellen, Maurice Pellequer, un représentant des clubs organisateurs de compétitions internationales : Olivier Grillat.

Les propositions de ce comité pour le versement des subventions seront entérinées par le bureau de la F.F.T.A.

7. Les Commissions

7.1 Commission de l'outre-mer (Philippe Faure)

Inscription sur listes HN

Compte-tenu des contraintes de déplacement, il est suggéré d'accorder un allègement sur les critères d'inscription sur les listes de haut niveau : Il est demandé une dérogation pour un seul TNJ.

Voyages d'étude en Corée

Est-il possible de faire participer les cadres des clubs d'outre-mer au voyage d'étude, bien que ne faisant pas partie d'un club ETAF ?

Le comité encourage ces clubs à remplir les conditions d'accès à l'ETAF et ainsi pouvoir bénéficier des aides.

La Coupe de l'Outre-mer

Elle ne pourra se dérouler en 2015, des modalités restent à préciser.

Base avancée pour les Jeux de Rio

La fédération envisage-t-elle une préparation pour les Jeux de Rio en Guadeloupe. Dans ce cadre il est possible d'obtenir des aides pour développer les infrastructures locales.

Bien que la stratégie sportive ne soit pas encore arrêtée, la fédération ne peut s'engager à faire une préparation en Guadeloupe, mais elle peut soutenir le projet dans un objectif promotionnel auprès des autres délégations.

7.2. Commission FORMATION (Catherine Pellen)

Le schéma des formations

Le comité adopte les modifications du schéma des formations fédérales.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

(Cf.  [Motion 2014_60_FORM](#))

Son évolution

En fonction des évolutions, des demandes et de la réglementation, il faut envisager le devenir des formations et se diriger vers un diplôme professionnel (CQP ou autre).

Le comité souhaite la mise en place d'un diplôme professionnel permettant à nos bénévoles d'enseigner dans les clubs contre rémunération.

L'évolution du CQP animateurs

La période d'intervention des titulaires CQP animation est actuellement limitée dans le temps entre les vacances de printemps et celles de l'automne. Le comité souhaite une révision de cette condition.

Les modules complémentaires


Le comité demande à la commission de revoir les modules complémentaires à savoir le nature-3D et développer un module pour l'accueil des poussins.

7.3. Commission SPORTIVE – TIR EN CAMPAGNE (Catherine Pellen)

Le questionnaire en direction des pratiquants

Présentation de la synthèse du questionnaire à destination des organisateurs. Il est à noter une bonne participation avec 399 réponses dont 141 organisateurs de Tir en Campagne.

Quotas retenus après le qualificatif du championnat de France


(Cf.  [Motion 2014_52_CAMP](#)) - adopté

Création de la catégorie « Super vétérans »

Une étude statistique est présentée au comité qui valide la création de la catégorie.

(Cf.  [Motion 2014_53_CAMP](#))

Quotas au championnat de France vétérans

(Cf.  [Motion 2014_54_CAMP](#))

Les réflexions de la commission :

Revision de l'âge des catégories adultes

La commission souhaite une réflexion sur une redéfinition des tranches d'âges des catégories,

L'évolution des Championnats de France

La commission a ébauché une réflexion sur la délivrance du ou des titres de champions de France.

Le comité demande aux commissions sportives de s'approprier ces deux réflexions....


7.4. Commission SPORTIVE – TIR SUR CIBLE (Maurice Pellequer)


Championnat de France jeunes et adultes en salle


La commission informe le comité de la solution retenue pour pallier l'absence de candidature pour le championnat des adultes, le championnat de France de tir en salle va se dérouler à VITTEL avec les jeunes.

Le comité directeur regrette cet état de fait malgré toutes les recherches faites pour avoir deux organisateurs distincts. Le président rappelle que nous sommes toujours en attente d'un organisateur pour le France tir en campagne adultes.

Modification des systèmes de quotas

(Cf.  [Motion 2014_57_CIBLES](#))

(Cf.  [Motion 2014_58_CIBLES](#))

(Cf.  [Motion 2014_59_CIBLES](#))

Le calendrier sportif 2016

La commission propose que le calendrier puisse être finalisé et diffusé après le comité de janvier 2015.

Le classement national- article C.5

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Après l'adoption par le comité de mai 2014 de la modification de l'article C.5 (circulaire 491-motion 2014_43_CIBLES), et l'amendement du bureau de juin (circulaire 492-paragraphe 4.1), le comité directeur apporte la modification suivante :

« La période des classements nationaux débute le 1er septembre et s'arrête le 31 août suivant. »
(Cf. [Motion 2014 64 CIBLES](#))

7.5. Commission SPORTIVE – PARCOURS NATURE–3D (Michel Daumas)

Validation des quotas des championnats nature et 3D

(Cf. [Motion 2014 55 Nature](#))

(Cf. [Motion 2014 56 3D](#))

7.6. Commission VALORISATION DU BENEVOLAT (Bernard Vera)

Les demandes de médailles fédérales sont en augmentation, tant sur le nombre mais aussi sur la qualité des dossiers.

11 lettres de félicitations et 130 médailles

Médailles 2015

	OR	ARGENT	BRONZE
Dirigeant	8	20	51
Arbitre	6	5	15
Entraîneur		4	21

Les collectivités

La Commission propose de mettre en place une récompense pour les Communes qui accompagnent à la mise en place d'équipements dédiés au Tir à l'Arc

Elles seraient réparties en 3 catégories :

- Moins de 3 500 habitants
- De 3 500 à 10 000 habitants
- Plus de 10 000 habitants

La première de chaque catégorie serait récompensée lors de notre AG.

La commission propose de récompenser dès la prochaine AG fédérale. Sont éligibles pour l'AG 2015, les dossiers des quatre dernières années.

Le comité valide la proposition.

(Cf. [Motion 2014 63 BENE](#))

7.7. Commission des LABELS (Jean-Pierre Greciet)

Les actions de la commission

Roll up : 93 demandes dont 61 clubs nouvellement labellisés.

Le Guide du référent a été mis à jour.

Réunion nationale des référents avec 22 participants.

Logiciel Label FFTA

La nouvelle version a été mise en ligne pour la campagne 2015.

7.8. Commission des ARBITRES (Régis Fagart)

Informations générales

* Les effectifs avant les sessions d'examen : 1615 répartis en 1460 fédéraux, 100 assistants et 55 jeunes.

* La participation à la « semaine jeunes ».

* La FFTA organisera le séminaire des arbitres continentaux à Sallanches en octobre 2015.

* Réunion des formateurs les 11 et 12 avril 2015 à Besançon.

* Examen 1^{ère} session 2015 les 18 & 19 avril.

Les sessions d'examen

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Avril :

JEUNES ARBITRES

Avril 2014	QCM	DISCIPLINES
Candidats	6	8
Reçus	5	5
Bilan	5 J.A. + 1 bénéficiaire QCM	

ARBITRES FEDERAUX

Avril 2014	Tronc commun	FITA	Beursault Fédéral	Campagne	Nature 3D	Total des options
Candidat	60	55	21	9	17	102
Reçus	53	41	11	7	11	70
Ajournés	7	14	10	2	6	32
Taux réussite (%)	88,33	74,55	52,38	77,78	64,71	68,63

Novembre :

188 candidats inscrits pour 277 épreuves. Le jury aura lieu le 13 décembre 2014.

Réunion des PCRA- 11 octobre 2014

Les échanges avec les PCRA de 16 ligues ont été constructifs. Cela a permis de répondre à leurs remarques et aux interrogations des arbitres de leur région.

Promotion de la fonction d'arbitre

La commission présente une ébauche sur la conception d'une plaquette présentant la fonction d'arbitre. Le président souhaite que pour donner une cohérence à la communication fédérale le projet de plaquette soit soumis au pôle communication.

La gestion des tenues des arbitres

Le président de la commission souligne l'excellent travail que faisait Marcelle Bonin-Guérin, La gestion va être reprise par le siège fédéral.

Questions

Les arbitres doivent-ils avoir une formation continue annuelle ? Oui, ce qui permet de tenir chacun informé des évolutions des règlements.

Le devenir des arbitres qui souhaitent rester « assistants » : Ils resteront « assistant ».

7.9. Commission JEUNES DIRIGEANTS (Dominique Ohlmann)

Formation des jeunes dirigeants

Cinq jeunes de Normandie, Ile de France, Lorraine, Alsace et Rhône Alpes.

Quelques innovations dans les intervenants avec la participation de Jérôme Bidault, athlète de haut niveau sur l'utilisation des réseaux sociaux et de Maël Loretan, Président de la Fédération Suisse de tir à l'arc.

Il est envisagé de poursuivre la coopération entre les deux fédérations sur la formation.

Le thème du débat cette année était sur l'offre sportive et plus particulièrement les championnats de France, proposée au sein de la fédération.

Bilan de l'action « Je me bouge pour mon club »

2012 : Semaine jeunes : Fabrication de scoreurs en 2012.

2013 : France jeunes à Vichy : 300 réponses au questionnaire sur les 460 participants.

Distribution d'une pendulette mascotte, des marques pages.

Composition de la commission

Intégrations :

- Victoire GRAVEL (Alsace)
- Aloïs BAROTTE (Lorraine)
- Nathan DENAES (Normandie)

La commission remercie Morgan BIGE qui quitte la commission.



Circulaire d'information n° 497

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Projet 2015

Les jeunes de la commission ont décidé de travailler sur la féminisation de la pratique.
Ce travail se fera sur deux axes distincts :

Axe interne :

Un état des lieux sera fait sur les différents champs de la vie fédérale pour vérifier si le ratio de femmes engagées est conforme au ratio des femmes licenciées. Suite à cet état des lieux la commission envisagera les actions à mener.

Axe externe (recherche de nouvelles adhérentes) :

Après plusieurs pistes de réflexions il est proposé une action nationale avec des initiations faites dans les galeries commerciales des hypermarchés ou des centres commerciaux.

Pour ce faire des jeunes dirigeants proposent également un projet de stand en configuration minimum pour pouvoir faire découvrir le tir à l'arc en toute sécurité dans des espaces restreints.

Le comité directeur valide le principe de cette opération.

7.10 Commission mixte Handisport/FFTA (Dominique Ohlmann)

Le 4 décembre 2014 sera constitué le comité d'organisation du Championnat d'Europe Handisport de Ollonnes/Challans qui se dérouleront du 2 au 10 avril 2016.

7.11 Commission DES EQUIPEMENTS (Gérard Rebeyrotte)

Le projet cartographie

Après la rédaction d'un cahier des charges, l'appel d'offres a été lancé et le 2 décembre 2014 la commission arrêtera le choix du prestataire.

Les équipements – dossiers 2014

La commission dans son rôle de conseil et d'accompagnement, a été amenée à donner un avis sur 24 dossiers.

CNDS

Les fonds dédiés ont été imputés de 10 M€ pour la campagne de 2014, ce qui a eu pour conséquence que les projets 2014 n'ont pas été retenus !

Le salon des Maires 2014

L'objectif de cette année est, après le guide des équipements, la pratique du tir à l'arc dans le temps périscolaire.

7.12. Commission MEDICALE & COMITE SPORT SANTE

En l'absence du médecin, le président se fait le rapporteur de la commission.

Le suivi médical réglementaire (SMR)

La commission attire l'attention du comité sur le taux de suivi qui est moins bon que les années précédentes.

Le DTN fait remarquer que la différence entre les chiffres indiqués est sûrement dû au fait que la date d'arrêt n'est pas la même..

Sport Santé

La commission souhaite, dans la phase de concrétisation de ses actions, l'aide des personnels du siège.

Axes de réflexion :

- Une formation spécifique « Sport Santé »,.
- Une formation spécifique « Sport Santé » intégré dans nos formations fédérales.

Le comité réitère son soutien à la commission dans cette démarche. Il faut dans un premier temps déterminer le produit (l'objectif) que l'on souhaite développer, puis adapter la ou les actions

Pour mémoire le comité sport santé est composé de 2 médecins, Jean-Claude Lapostolle et Marc Hirot et de 2 élus, Dominique Ohlmann et Catherine Pellen. Ces derniers ayant pris depuis lors d'autres fonctions il est fait appel à 2 élus pour leur remplacement. Christian Laforest et Evelyne Glaize se proposent dans cette fonction. La DTN va missionner Sandrine Vandionant sur cet item.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

La certificat médical pour les surclassements

Le comité prend acte de la décision de la commission de ne pas souhaiter assouplir la règle de la délivrance des certificats médicaux pour les surclassements. C'est un médecin fédéral qui délivre ce document.

7.13. Commission de DISCIPLINE ET DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE DE 1ère INSTANCE

Nos relations avec l'AFLD : il est à constater que depuis quelques temps chacune de nos décisions est revue par l'AFLD. Il est à noter qu'à chaque fois la décision de la commission fut réaffirmée.

Election d'un(e) nouveau (elle) président(e)


Suite à la démission de M. Thierry Venant, le poste étant vacant, le président propose Jean-Pierre Greciet au poste de président des commissions de première instance de discipline et de lutte contre le dopage.

Nombre de votants : 21

Nombre de OUI : 19

Nombre de NON : 2

Jean-Pierre Greciet est élu au poste de président des dites commissions.

(Cf.  **Motion 2014_66 ADM**)

8. Les Projets

8.1. L'opération promotionnelle avec le spectacle « Robin des Bois » (Dominique Ohlmann)

Un bilan exhaustif est présenté au comité,

- 70 heures de montage...
- 84 séances
- 332 intervenants
- 850 heures d'animation- + de 12000 initiations

8.2. Le tir à l'arc au sein du milieu scolaire (Carole Ferriou)

La commission propose au comité la mise en conformité des conventions avec l'UNSS et la FFSU.

Quelques chiffres :

UNSS 2012/2013

- * 6 000 licenciés UNSS qui pratiquent le tir à l'arc
- * 8 326 licenciés qui ont pratiqué le tir à l'arc dans l'année
- * 294 associations sportives (collèges, lycées généraux ou agricoles ou professionnels)
- * Le tir à l'arc est le 33^{ème} sport proposé sur 98 dans les AS
- * Au classement des sports de référence de l'UNSS le tir à l'arc est 28^{ème} / 82
- * 32^{ème} rang pour les filles et 25^{ème} rang pour les garçons sur 82
- * Prix d'une licence : 20 euros

FFSU


Les chiffres de la FFSU (en attente)


- * Prix d'une licence : 35 euros
- * 10 400 licenciés (Juniors)
- * 720 AS
- * 202 licenciés (2012) – 225 en 2013 dont 29% de féminines.
- * 23 académies accueillent l'activité

UGSEL

Le tir à l'arc n'est pas dans leur programme.

La commission propose une convention licence convention avec l'UNSS et la FFSU, dont le montant sera proposé à l'assemblée 2015.

(Cf.  **Motion 2014_50 TASCOL**)

(Cf.  **Motion 2014_51 TASCOL**)

Les deux motions sont adoptées à l'unanimité.

Projet de formation pour les enseignants

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Les formations d'une durée d'une journée seraient réalisées par un cadre technique dans les régions pour 5 enseignants d'EPS (soit 30 enseignants formés).

Support pédagogique

Réaliser un document qui reprend le contenu de la démarche d'animation sous forme de fascicule pour la rentrée 2016 (sept 2015).

Un kit promotion pour les académies

Le contenu pourrait être les posters de la démarche, l'affiche sécurité, à proposer lors des manifestations sportives du scolaire.

Journée du sport scolaire mercredi 17 septembre : La ministre Najat Belkacem et Thierry Braillard ont tiré à l'arc encadrés par Carole Ferriou, ambassadrice du tir à l'arc à l'UNSS. Un beau coup médiatique pour le tir à l'arc en milieu scolaire.

8.3. Mise en place de groupes de réflexion (Cf.)

La mutualisation (Cf.)

Compte-tenu des évolutions territoriales, avec le développement de l'intercommunalité et les projets de regroupements des régions, il est proposé de réfléchir à la mutualisation de nos ressources.

Le comité valide le groupe de réflexion composé de : Philippe Bouclet, Jean-Michel Cléroy, Olivier Grillat, Jean-Pierre Gréciet, Gérard Rebeyrotte et Bernard Véra .

Comment optimiser l'écriture et la relecture de nos textes (Cf.)

Il est mis en place un comité de relecture de nos textes qui a pour mission l'écriture et la relecture des textes découlant des motions.

Le Comité valide la composition : Un membre de chaque commission sportive, le président de la CNA et Christian Verrollès, qui est le coordinateur du comité de relecture.

8.4. Coopération avec l'Afrique Francophone (Cf.)

Pour remplacer Yannick Brelet, Michel Daumas est chargé de cette mission.

Il sera fait appel à une personne avec un contrat de service civique qui aura pour mission de mettre en place un système de récupération d'arcs d'initiation.

Le comité valide cette décision.

8.5. Révision des statuts (Christian Verrollès)

Une révision des statuts sera présentée au prochain comité directeur pour adoption à l'assemblée générale. Une validation ministérielle sera demandée avant l'assemblée générale.

- Elections des organes déconcentrés : laisser le choix entre le scrutin plurinominal ou scrutin de liste.
- S'assurer de la mise à jour du guide du dirigeant, ou de la modification du document.
- Quid du guide du dirigeant : une version interactive du document est envisagée.

8.6. Les activités loisirs dans les clubs pour nos archers non compétiteurs (Christian Laforest)

Le comité souhaite que la réflexion engagée par le groupe sur un produit permettant aux licenciés ayant une licence « pratique en club » de participer à des rencontres dans un cadre de loisirs puisse se poursuivre et voir le jour pour la prochaine saison sportive..

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur 22 & 23 novembre 2014 – Holiday Inn (Noisy le Grand)

Le Journal Officiel du Comité Directeur des 22 & 23 novembre 2014

6.3. Mise en place d'un comité consultatif d'attribution de fonds dédiés aux grands événements

Le comité valide la mise en place d'un comité consultatif pour l'attribution des subventions aux organisateurs sur le chapitre des fonds dédiés aux grands événements.

Ce comité est composé du Président ou le Secrétaire Général, d'un trésorier, le DTN ou son représentant, les trois présidents des commissions sportives : Michel Daumas, Catherine Pellen, Maurice Pellequer, un représentant des clubs organisateurs de compétitions internationales : Olivier Grillat.

Les propositions de ce comité pour le versement des subventions seront entérinées par le bureau de la F.F.T.A.

8.3. Mise en place de groupes de réflexion

La mutualisation

Le comité valide le groupe de réflexion « mutualisation de nos ressources », composé de : Philippe Bouclet, Jean-Michel Cléroy, Olivier Grillat, Jean-Pierre Gréciet, Gérard Rebeyrotte et Bernard Véra .

Comité de relecture de nos textes

Le Comité valide la composition du comité de relecture : Un membre de chaque commission sportive, le président de la CNA et Christian Verrollès, qui est le coordinateur du comité de relecture.

8.4. Coopération avec l'Afrique Francophone

Pour remplacer Yannick Brelet, Michel Daumas est chargé de cette mission.

Le comité valide cette décision.

SOMMAIRE

Motion 2014_49_ADM	adoptée	Validation de la circulaire 491
Motion 2014_50_TASCOL	adoptée	Création d'une licence convention UNSS
Motion 2014_51_TASCOL	adoptée	Création d'une licence convention FFSU
Motion 2014_52_CAMP	adoptée	Quotas après qualificatif lors France jeunes
Motion 2014_53_CAMP	adoptée	Ouverture de la catégorie Super vétéran
Motion 2014_54_CAMP	adoptée	Quotas championnat de France vétérans 2015
Motion 2014_55_NAT	adoptée	Quotas championnat de France nature individuel 2015
Motion 2014_56_3D	adoptée	Quotas championnat de France 3D individuel 2015
Motion 2014_57_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir 70 m Arcs classiques
Motion 2014_58_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir extérieur - Jeunes
Motion 2014_59_CIBLES	adoptée	Suppression des valeurs de quotas – tir 70m Arcs à poulies
Motion 2014_60_FORM	adoptée	Modification du schéma des formations
Motion 2014_61_FINA	adoptée	Tableau des primes fédérales 2015
Motion 2014_62_FINA	adoptée	Modification du tableau des primes fédérales 2014
Motion 2014_63_BENE	adoptée	Création d'une récompense aux collectivités
Motion 2014_64_CIBLES	adoptée	Les classements nationaux
Motion 2014_65_ADM	adoptée	Nomination des délégués techniques
Motion 2014_66_ADM	adoptée	Nomination du président des commissions de premières instances



Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_49_ADM

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Adoption du procès verbal de la réunion du comité directeur en date du 17 et 18 mai 2014

Règlement :

Référence :

Circulaire d'information n 491

Ancien texte :

Nouveau texte :

Le procès-verbal du Comité Directeur des 17 et 18 mai 2014, publié dans la circulaire n 491 est adopté à l'unanimité

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	22/11/2014
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_50_TASCOL

Proposé par : Commission "Le tir à l'arc en milieu scolaire"

Objet de la modification (Argumentaire) :

Création d'une Licence convention FFTA/UNSS :

Développer le tir à l'arc en milieu scolaire

- o 6000 licenciés UNSS qui pratiquent le tir à l'arc
- o 8326 licenciés qui ont pratiqué le tir à l'arc dans l'année
- o 294 associations sportives (collèges, lycées général ou agricole ou professionnel)
- o Le tir à l'arc est le 33è sport proposé sur 98 dans les AS
- o Au classement des sports de référence de l'UNSS le tir à l'arc est 28è / 82
- o 32è rang pour les filles et 25è rang pour les garçons sur 82
- o Prix d'une licence : 20 euros
- o Sur l'enquête menée en 2013, sur 300 clubs, 75 % qui ont une action avec le sport scolaire estiment des retombées positives dans leur club

Grâce aux chiffres de L'UNSS 2012/2013, pour favoriser la prise de licence, nous proposons une licence convention FFTA/UNSS à un tarif incitatif de 14 euros

Contrôle : recoupage fichier UNSS/FFTA

Règlement :

Convention UNSS

Référence :

Article 9.2. du règlement intérieur

Ancien texte :

Convention UNSS/FFTA annexe 1

Nouveau texte :

Voir convention UNSS/FFTA en annexe 1

Ajout d'un article 1-8 à la convention : « **1.8- La Fédération Française de Tir à l'arc accorde une licence à un tarif préférentiel à tout tireur déjà licencié à l'UNSS dans la saison en cours et qui en fait la demande, en conformité avec les dispositions du code du sport et des règlements fédéraux en vigueur.**

Nbre Votants	21	Oui	21	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/09/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n° 2014_51_TASCOL

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Création d'une licence convention FFTA/FFSU :

Développer le tir à l'arc en milieu scolaire

o Prix d'une licence : 35 euros

o 104000 licenciés

o 720 AS

o Sur l'enquête menée en 2013, sur 300 clubs, 75 % qui ont une action avec le sport scolaire estiment des retombées positives dans leur club

Au regard des derniers chiffres de la FFSU (définitifs en attente) et pour favoriser la prise de licence, nous proposons une licence convention FFTA/FFSU à un tarif incitatif de 14 euros pour les - 21 ans et à 24 euros pour les + 21 ans

Contrôle : recoupage fichier FFTA/FFSU

Règlement :

Convention FFSU

Référence :

Article 9.2. du règlement intérieur

Ancien texte :

Convention FFSU/FFTA

Nouveau texte :

Voir convention FFSU/FFTA en annexe 2

Ajout d'un article 1-8 à la convention : « **1.8- La Fédération Française de Tir à l'arc accorde une licence à un tarif préférentiel à tout tireur déjà licencié à la FFSU dans la saison en cours et qui en fait la demande, en conformité avec les dispositions du code du sport et des règlements fédéraux en vigueur.** »

Nbre Votants	21	Oui	21	Adopté	<input checked="" type="checkbox"/> OUI
		Non	0	Date d'application	01/09/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire Tir en Campagne n 2014_52_CAMP

Proposé par : Commission Tir en Campagne

Objet de la modification (Argumentaire) :

Quota de sélectionnés à l'issue des qualificatifs sur le championnat de France Jeunes :

- modification du quota des Cadettes Arc Classique
- sélection de 8 archers pour rentrer en 1/4 de finale au lieu de la (fait sur le terrain depuis 2 ans)

Règlement :

Règlement du Tir en Campagne

Référence :

C.7 Le Championnat de France Tir en Campagne

C.7.3 Le déroulement

Nombre d'archers qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification

Ancien texte :

- Nombre d'archers qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :

Catégorie d'archers	1 ^{er} tour 1/8 de finale	2 ^{ème} tour 1/4 de finale	1/2 finale	Finale
Hommes Classiques	16	8	4	2
Femmes Classiques	16	8	4	2
Hommes Poulies	16	8	4	2
Femmes Poulies	16	8	4	2
Hommes Arcs Nus	16	8	4	2
Femmes Arcs Nus	0	8	4	2
Juniors Femmes Classiques *	0	0	4	2
Juniors Hommes Classiques *	0	8	4	2
Juniors Femmes Poulies *	0	0	4	2
Juniors Hommes Poulies *	0	8	4	2
Juniors Femmes Arcs Nus *	0	0	4	2
Juniors Hommes Arcs Nus *	0	8	4	2
Cadets Hommes Classiques	0	8	4	2
Cadets Femmes Classiques	0	0	4	2
Cadets Hommes Poulies			4	2
Cadets Femmes Poulies			4	2
Cadets Hommes Arcs Nus	0	0	4	2
Cadets Femmes Arcs Nus	0	0	4	2

xxx

Nouveau texte :

- Nombre d'archers qualifiés pour la phase éliminatoire à l'issue du parcours de qualification :

Catégorie d'archers	1 ^{er} tour 1/8 de finale	2 ^{ème} tour 1/4 de finale	1/2 finale	Finale
Hommes Classiques	16	8	4	2
Femmes Classiques	16	8	4	2
Hommes Poulies	16	8	4	2
Femmes Poulies	16	8	4	2
Hommes Arcs Nus	16	8	4	2
Femmes Arcs Nus	0	8	4	2
Juniors Femmes Classiques *	0	0	4	2
Juniors Hommes Classiques *	0	8	4	2
Juniors Femmes Poulies *	0	0	4	2
Juniors Hommes Poulies *	0	8	4	2
Juniors Femmes Arcs Nus *	0	0	4	2
Juniors Hommes Arcs Nus *	0	8	4	2
Cadets Hommes Classiques	0	8	4	2
Cadets Femmes Classiques	0	8	4	2
Cadets Hommes Poulies			4	2
Cadets Femmes Poulies			4	2
Cadets Hommes Arcs Nus	0	0	4	2
Cadets Femmes Arcs Nus	0	0	4	2

xxx

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	<input type="text" value="OUI"/>
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire Tir en Campagne n 2014_53_CAMP

Proposé par : Commission Tir en Campagne

Objet de la modification (Argumentaire) :

- Ouverture de la catégorie « Super-Vétéran » au classement National et donc au Championnat de France Tir en Campagne Vétéran
- Cf Compte-rendu Commission du 17 octobre 2014

Règlement :

Règlements généraux et Règlements du Tir en Campagne

Référence :

Règlements généraux

C.5.1.3 REGLEMENTS DES CLASSEMENTS NATIONAUX ET SELECTIFS pages 43-44

A/Le Classement National

3. Catégories reconnues

B/ Classement sélectif

3. Catégories reconnues

Règlements Tir en Campagne

C.2 LES CATEGORIES page 263

Ancien texte :

Ajout à faire (voir ci-dessous)

Nouveau texte :

Règlements généraux

C.5.1.3 REGLEMENTS DES CLASSEMENTS NATIONAUX ET SELECTIFS pages 43-44

A/Le Classement National

3. Catégories reconnues

Ligne Tir en Campagne

B/ Classement sélectif

3. Catégories reconnues

Ligne Tir en Campagne

Règlements Tir en Campagne

C.2 LES CATEGORIES page 263

1er tableau (Arc Nu, Arc Classique, Arc à Poulies)

Dupliquer la ligne Vétéran pour les Super-Vétéran. Enlever le (1).

2eme tableau (Arc droit, Arc chasse, Poulies sans viseur)

Dupliquer la ligne Vétéran pour les Super-Vétéran. Enlever le (2).

Nbre Votants	20	Oui	19	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	1		

Comité Directeur - 22/11/2014

Sélection Chts Nationaux n 2014_54_CAMP

Proposé par : Commission Tir en Campagne

Objet de la modification (Argumentaire) :

Définition des quotas d'archers sélectionnés au Championnat de France Vétérans

Règlement :

Publication par la FFTA sur le guide de l'archer et le site Internet

Référence :

Site www.ffta.fr Rubrique Tir en Campagne / Individuel / Modes de sélection / Vétérans
Guide de l'archer page 35 (en 2014)

Ancien texte :

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		BARE BOW	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Vétérans	16	48	12	48	8	24

Total : 156 archers

Nouveau texte :

	ARC CLASSIQUE		ARC A POULIES		BARE BOW	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Vétérans	12	32	12	50	6	18
Super-Vétérans	4	16	4	21	4	8

Total : 187 archers

Nbre Votants	20	Oui	19	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	1		

Comité Directeur - 22/11/2014

Sélection Chts Nationaux n 2014_55_NAT

Proposé par : Commission Nature 3D

Objet de la modification (Argumentaire) :

Quota sélectifs Championnats de France Tir Nature individuel 2015

Règlement :

Référence :

Site www.ffta.fr Rubrique Tir 3D et Nature / Individuel / Mode de sélection

Ancien texte :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Nu		Arc à Poulies		Tir Libre	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Benjamin					5	10				
Minime					10	20				
Cadet					5	20			5	5
Junior	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5
Senior	10	25	15	30	20	30	10	25	10	40
Vétéran	10	30	10	40	10	35	5	25	5	30
TOTAL	25	60	30	75	55	120	20	60	25	80

Nouveau texte :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Nu		Arc à Poulies		Tir Libre	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
Benjamin					5	10				
Minime					10	15				
Cadet					5	20			5	5
Junior	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5
Senior	10	25	10	30	20	25	10	25	10	40
Vétéran	5	30	10	45	10	35	10	30	5	25
Total	20	60	25	80	55	110	25	65	25	75

Total : 540
archers

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	<input checked="" type="checkbox"/> OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Sélection Chts Nationaux n 2014_56_3D

Proposé par : Commission Nature 3D

Objet de la modification (Argumentaire) :

Quota sélectif au Championnat de France Tir 3D individuel 2015

Règlement :

Référence :

Site www.ffta.fr Rubrique Tir 3D et Nature / Individuel / Mode de sélection

Ancien texte :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Classique		Arc à Poulies		Tir Libre	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Benjamin					5	15				
Minime					10	20				
Cadet					5	20			5	10
Junior	5	5	5	5	5	5	5	15	5	5
Senior	15	25	15	30	25	35	10	25	15	40
Vétéran	10	30	15	40	20	35	10	30	10	25
Total de num	30	60	35	75	70	130	25	70	35	80

Nouveau texte :

	Arc Chasse		Arc Droit		Arc Nu		Arc à Poulies		Tir Libre	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
Benjamin					5	15				
Minime					5	15				
Cadet					5	15			5	10
Junior	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5
Senior	15	30	15	30	25	40	10	20	15	45
Vétéran	10	35	15	45	15	35	5	30	5	30
TOTAL	30	70	35	80	60	125	20	60	30	90

Total : 600 archers

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	<input checked="" type="checkbox"/> OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire - Cibles n 2014_57_CIBLES

Proposé par : Commission Cibles

Objet de la modification (Argumentaire) :

Suppression des valeurs de quotas qui peuvent changer chaque année et qui sont fixés par le Comité Directeur

Règlement :

Le Tir sur Cible extérieur

Référence :

Article C.2.1.

Ancien texte :

Participation et sélection des archers : 128 hommes et 128 femmes se décomposant ainsi :

Hommes :

- 4 archers des équipes de club de D1 sélectionnés par leur club
- Les 64 premiers du classement national scratch

Femmes :

- 4 archères des équipes de club de D1 sélectionnées par leur club
- Les 64 premières du classement national scratch

Nouveau texte :

Participation et sélection des archers :

Hommes :

- 4 archers des équipes de club de D1 sélectionnés par leur club
- Les premiers du classement national scratch avec un quota défini par le comité directeur chaque année

Femmes :

- 4 archères des équipes de club de D1 sélectionnées par leur club
- Les premières du classement national scratch avec un quota défini par le comité directeur chaque année.

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire - Cibles n 2014_58_CIBLES

Proposé par : Commission Cibles

Objet de la modification (Argumentaire) :

Suppression des valeurs de quotas qui peuvent changer chaque année et qui sont fixés par le Comité Directeur

Règlement :

Le tir sur cible extérieur

Référence :

Article : C.2.4 Le Championnat de France jeunes

Ancien texte :

Catégories et nombre de participants :

- En tir Individuel, sur la base du classement national par catégorie, selon le tableau suivant :

	Garçons	Filles
Benjamins	24	12
Minimes	36	20
Cadets	36	20
Juniors	36	20
Total	132	72

Soit 204 archers

En tir par Equipes, les 4 archers des équipes de club sélectionnés : 64 garçons Cadets/Juniors, 64 filles Cadettes/Juniors et 64 Benjamins/minimes garçons et filles.

Le nombre maximum de participants sera donc de 396 archers, mais ce chiffre devrait être réduit car de nombreux qualifiés individuels feront partie des équipes de clubs.

Nouveau texte :

Catégories et nombre de participants:

- En tir Individuel, sur la base du classement national par catégorie, selon des quotas définis annuellement par le Comité Directeur de la FFTA

- En tir par Equipes, les 4 archers des équipes de club sélectionnés : 64 garçons Cadets/Juniors, 64 filles Cadettes/Juniors et 64 Benjamins/minimes garçons et filles.

Nbre Votants	19	Oui	19	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire - Cibles n 2014_59_CIBLES

Proposé par : Commission Cibles

Objet de la modification (Argumentaire) :

Suppression des valeurs de quotas qui peuvent changer chaque année et qui sont fixés par le Comité Directeur

Règlement :

Le tir sur cible extérieur

Référence :

Article : C.2.2.

Ancien texte :

Participation et sélection des archers : 128 hommes et 70 femmes se décomposant ainsi :

Hommes :

- les 64 premiers hommes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;
- 64 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 16 équipes

Femmes :

- les 38 premières femmes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;
- 32 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 8 équipes

Participation et sélection des archers : 128 hommes et 70 femmes se décomposant ainsi :

Hommes :

- les 64 premiers hommes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;
- 64 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 16 équipes

Femmes :

- les 38 premières femmes du classement national "scratch" (toutes les catégories tirant à 50m selon la réglementation fédérale), hormis les archers membres des équipes de club sélectionnées ;
- 32 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 8 équipes

Nouveau texte :

Participation et sélection des archers :

Hommes :

- 64 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 16 équipes
- Les premiers du classement national scratch avec un quota défini par le comité directeur chaque année

Femmes :

- 32 archers représentant les 4 archers des équipes qualifiées = 8 équipes
- Les premières du classement national scratch avec un quota défini par le comité directeur chaque année

Nbre Votants	19	Oui	19	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Formation n 2014_60_FORM

Proposé par : Commission Formation

Objet de la modification (Argumentaire) :

Modification du schéma des formations fédérales :

Afin de répondre aux interrogations du Comité Directeur émises en mai 2014 et en tenant compte des analyses terrain, notamment les colloques interrégionaux, la Commission Formation a revu la proposition initiale du schéma des formations.

Proposition d'une formation "d'assistant entraîneur" non diplômante.

- Le but est de favoriser l'accès à un premier niveau de formation au plus grand nombre.
- Peu d'exigence d'entrée, pas d'examen.
- Cela permettrait de valoriser les bonnes volontés des clubs.
- Possibilité d'allègement sur la formation E1 pour en faciliter l'accès

Le niveau d'exigence sur les 2 formations diplômantes est ainsi maintenu, garantissant ainsi une qualité d'enseignement dans les clubs, un vécu et une maîtrise de la discipline.

Le contenu de la formation reste exclusivement orienté vers la pratique du tir sur cible pour l'E1 et le tir olympique pour l'E2.

La préformation et les tests d'entrée en formation E1 sont remplacés par un filtre d'entrée aménagé pour tenir compte de l'ensemble des disciplines internationales (tableau des moyennes minimum ci-dessous). Ainsi un barème de performance (sur une moyenne de 3 scores réalisés depuis 2000) est établi pour que chaque personne désirant se former, et quelque soit sa sensibilité, puisse le faire dans sa discipline de prédilection.

L'attestation de formation « assistant entraîneur » serait délivrée par la Ligue (Président et Cadre formateur). Les diplômes E1 et E2 restant délivrés par la Fédération.

Règlement :

Schéma des formations fédérales

Référence :

Schéma des formations fédérales

Ancien texte :

Schéma des formations fédérales voir document en ligne sur le site www.ffta.fr

Nouveau texte :

En annexe de cette motion, le schéma complet des formations est disponible : « schéma de formation V3.pdf »

Tableau des minimas d'entrée de la formation Entraîneur 1 :

		Classique	Poulies	Arc Nu
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA - 70m	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240
3D	H	/	680	510
	F		640	490

Nbre Votants	20	Oui	17	Adopté	OUI
		Non	3	Date d'application	22/11/2014
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_61_FINA

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Tableau des primes fédérales à la performance 2015

Règlement :

Règlement financier

Référence :

Article 14

Ancien texte :

Nouveau texte :

Le Comité Directeur adopte la nouvelle grille des points pour la prime fédérales aux athlètes pour la saison 2015

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_62_FINA

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Modification du tableau de points des primes fédérales pour 2014

Règlement :

Référence :

Ancien texte :

Tableau validé par le CoDir de Janvier 2014

Nouveau texte :

Ajout des Jeux olympique de la jeunesse (10 points) et des universiades (7 points)

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	22/11/2014
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_63_BENE

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Création d'une récompense pour les collectivités, actrices de la structuration des clubs

Règlement :

Référence :

Ancien texte :

Nouveau texte :

Création d'une récompense pour les Communes qui accompagnent à la mise en place d'équipements dédiés au Tir à l'Arc

Trois catégories :

Moins de 3 500 habitants

De 3 500 à 10 000 habitants

Plus de 10 000 habitants

La première de chaque catégorie serait récompensée lors de notre AG.

Pour l'AG 2015, sont éligibles les dossiers des quatre dernières années.

Nbre Votants	20	Oui	20	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	22/11/2014
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Règlementaire - Cibles n 2014_64_CIBLES

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Les classements nationaux

Après l'adoption par le comité de mai 2014 de la modification de l'article C.5 (circulaire 491-motion 2014_43_CIBLES), et l'amendement du bureau de juin (circulaire 492-paragraphe 4 .1), le comité directeur apporte la modification suivante :

Règlement :

Règlements généraux

Référence :

Article C.5.

Article C.5.1.2

Paragraphe A1

Ancien texte :

La période des classements s'arrête au 30 septembre

Nouveau texte :

« La période des classements nationaux débute le 1er septembre et s'arrête le 31 août suivant. »

" Conditions de participation au championnat de France d'une discipline : **10 jours avant la date du championnat de France et au plus tard le 31 août, il est effectué une extraction du classement national pour établir l'arrêté sélectif. Pour participer au championnat de France, il faut** entrer dans les "n" premiers **de cet arrêté** sélectif. Un tableau officiel des quotas est publié par la Fédération chaque année (guide calendrier annuel). Le nombre de sélectionnés n'est susceptible d'évoluer que dans le cas d'une évolution de la participation d'une ou plusieurs catégorie.
Les scores des championnats de France se déroulant après la date du 31 août, seront intégrés rétro-activement sur la saison auquel le championnat est rattaché. "

Nbre Votants	21	Oui	21	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	01/01/2015
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_65_ADM

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Nomination des délégués techniques des championnats de France :

- du tir en salle
- du tir nature
- du critérium nature

Règlement :

Référence :

Ancien texte :

Nouveau texte :

Tir en salle jeunes et adultes à Vittel : Xavier Veray

Tir nature et crétérium : Gérard Guingouain

Nbre Votants	21	Oui	21	Adopté	OUI
		Non	0	Date d'application	23/11/2014
		Abstentions	0		

Comité Directeur - 22/11/2014

Administratif n 2014_66_ADM

Proposé par : Comité Directeur

Objet de la modification (Argumentaire) :

Nomination du Président de la commission de discipline de première instance

- Commission de discipline.

- Commission de lutte contre le dopage

Règlement :

Référence :

Ancien texte :

Nouveau texte :

Le président propose Jean-Pierre GRECIET au poste de président des commissions de première instance

Nbre Votants	21	Oui	19	Adopté	OUI
		Non	2	Date d'application	23/11/2014
		Abstentions	0		